

23ème rapport annuel

L'OBSERVATOIRE DES CREDITS AUX MENAGES

Tableau de bord

présenté par Michel MOUILLART
Professeur d'Economie à l'Université Paris Ouest

- Mardi 25 janvier 2011 -

Les faits marquants en 2010 : la détention des crédits recule à nouveau

En 2010, le taux de détention des crédits s'établit à 49,5 %.

Dans le contexte de la crise ouverte en 2008, le recul tient au moindre usage des crédits à la consommation (recul du multi-endettement et de la diffusion des cartes de magasin), alors que la détention des crédits immobiliers n'enregistre qu'un très léger repli : l'accession à la propriété se stabilise même à haut niveau.

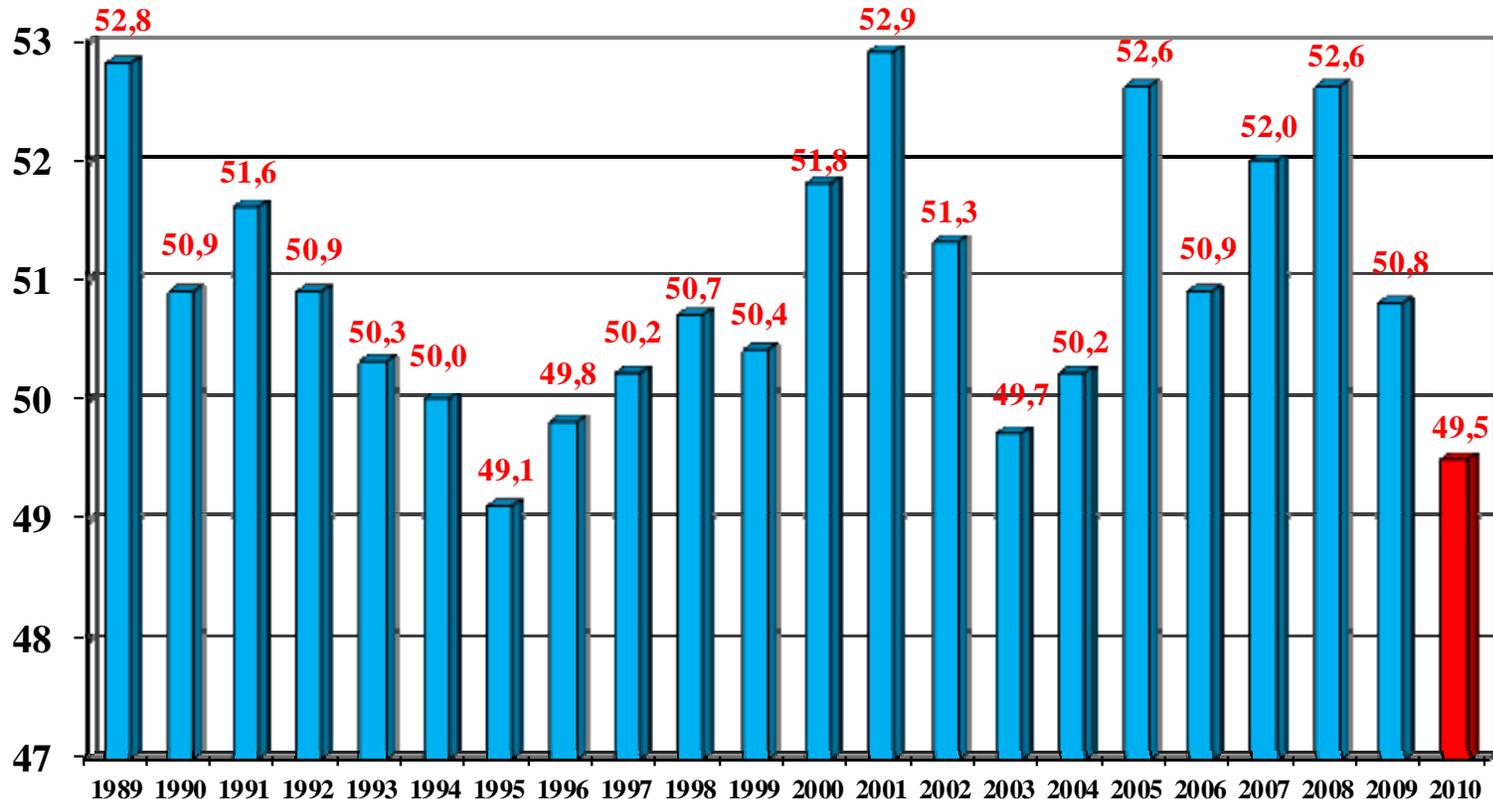
Le rapport au crédit des ménages s'est encore amélioré en 2010 : les conditions spécifiques aux crédits (taux, durée...) n'ont jamais été aussi bonnes par le passé et les ménages considèrent que leur situation financière ne se dégrade plus.

Mais les ménages hésitent à recourir plus largement au crédit immobilier dans les 6 prochains mois. Fin 2010, 4,8 % déclaraient avoir l'intention d'en souscrire un contre 5,6 % en 2009. Leurs intentions de recours aux crédits à la consommation diminuent encore, pour la 3^{ème} année consécutive : 4,1 % contre 5,1 % en 2007.

Le taux de détention des crédits immobiliers aux ménages s'est quasiment stabilisé en 2010, en raison d'une bonne tenue de l'accès à la propriété.

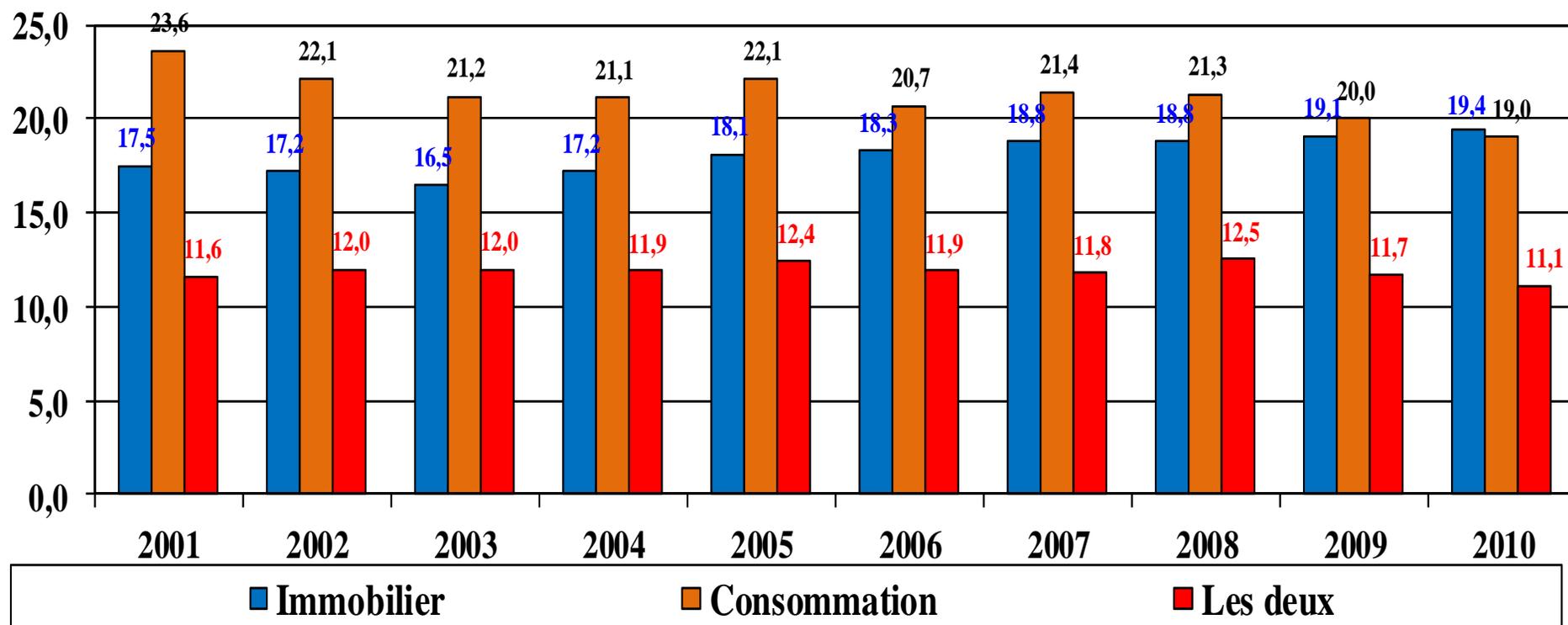
En revanche, l'usage des crédits à la consommation a de nouveau reculé après deux années de crise

Globalement, le taux de détention des crédits aux ménages a donc encore diminué, à un de ses niveaux les plus bas depuis vingt ans.

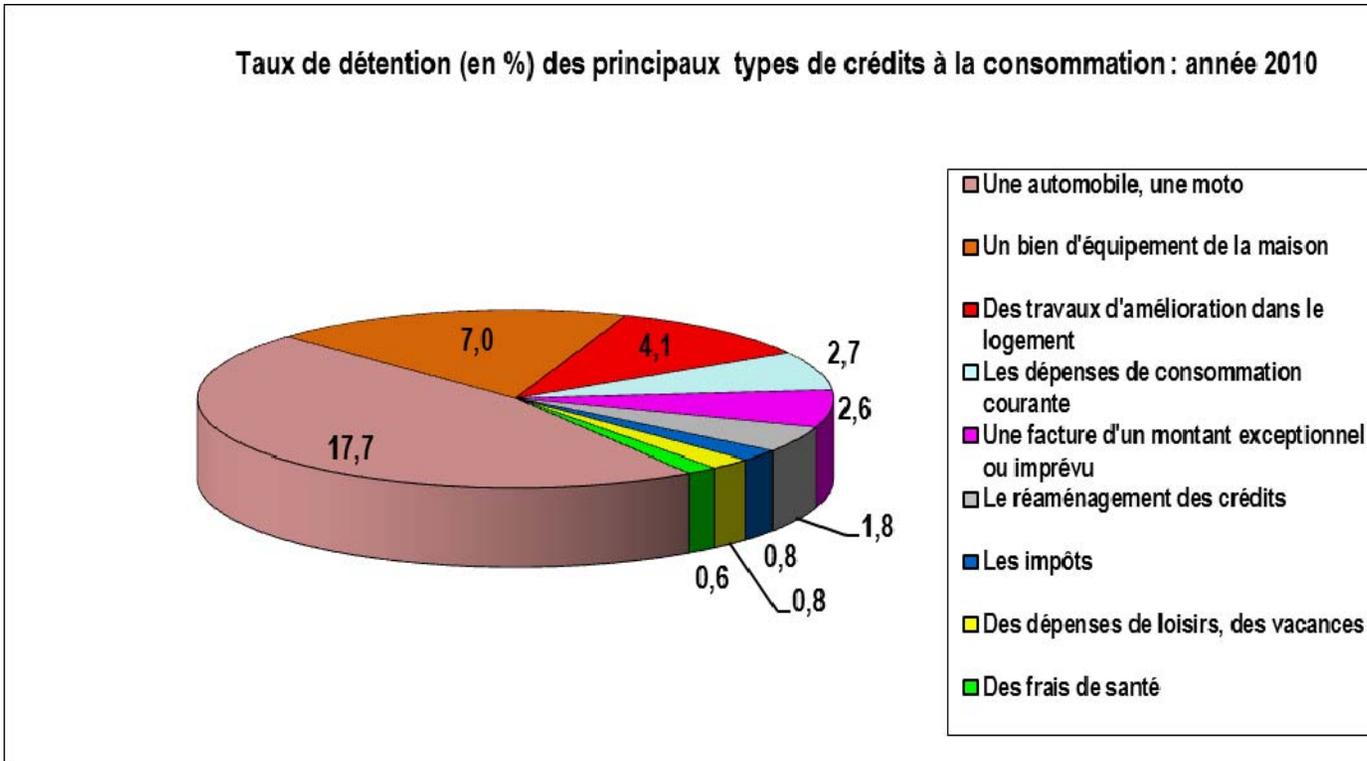


Le taux de détention des crédits à la consommation est au plus bas depuis le début des années 2000

Le recul de l'usage de ces crédits a notamment été porté par une baisse sensible dans l'utilisation des cartes (magasin, grande surface...) : 6,8 % des ménages en détenaient en 2010 (22,6 % des ménages utilisant des crédits à la consommation) contre 9,6 % en 2007 (28,4 % des ménages utilisant des crédits à la consommation).



En 2010, les crédits à la consommation servent principalement à réaliser des projets d'équipement (auto, moto, équipement ménager, travaux) : ces usages n'ont que modérément diminué entre 2009 et 2010. Les autres utilisations ont en revanche connu un recul rapide.



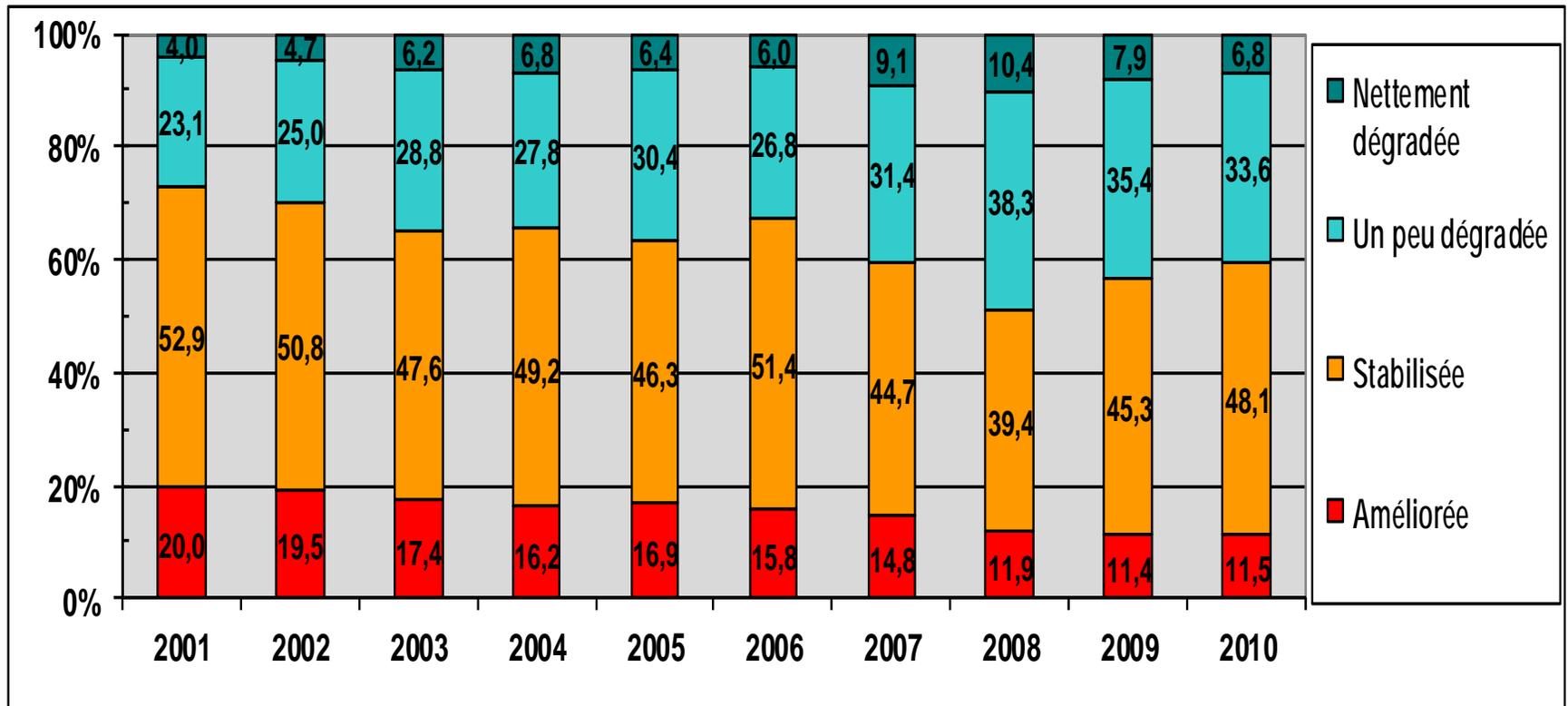
La situation financière des ménages avec crédits ne se dégrade plus, après deux années de crise

11,5 % la considèrent améliorée (11,9 % en 2008)

48,1 % stabilisée (39,4 % en 2008)

33,6 % un peu dégradée (38,3 % en 2008)

6,8 % la considèrent nettement dégradée (10,4 % en 2008)



Le poids des charges de remboursement : lente amélioration en 2010, après plusieurs années de dégradation

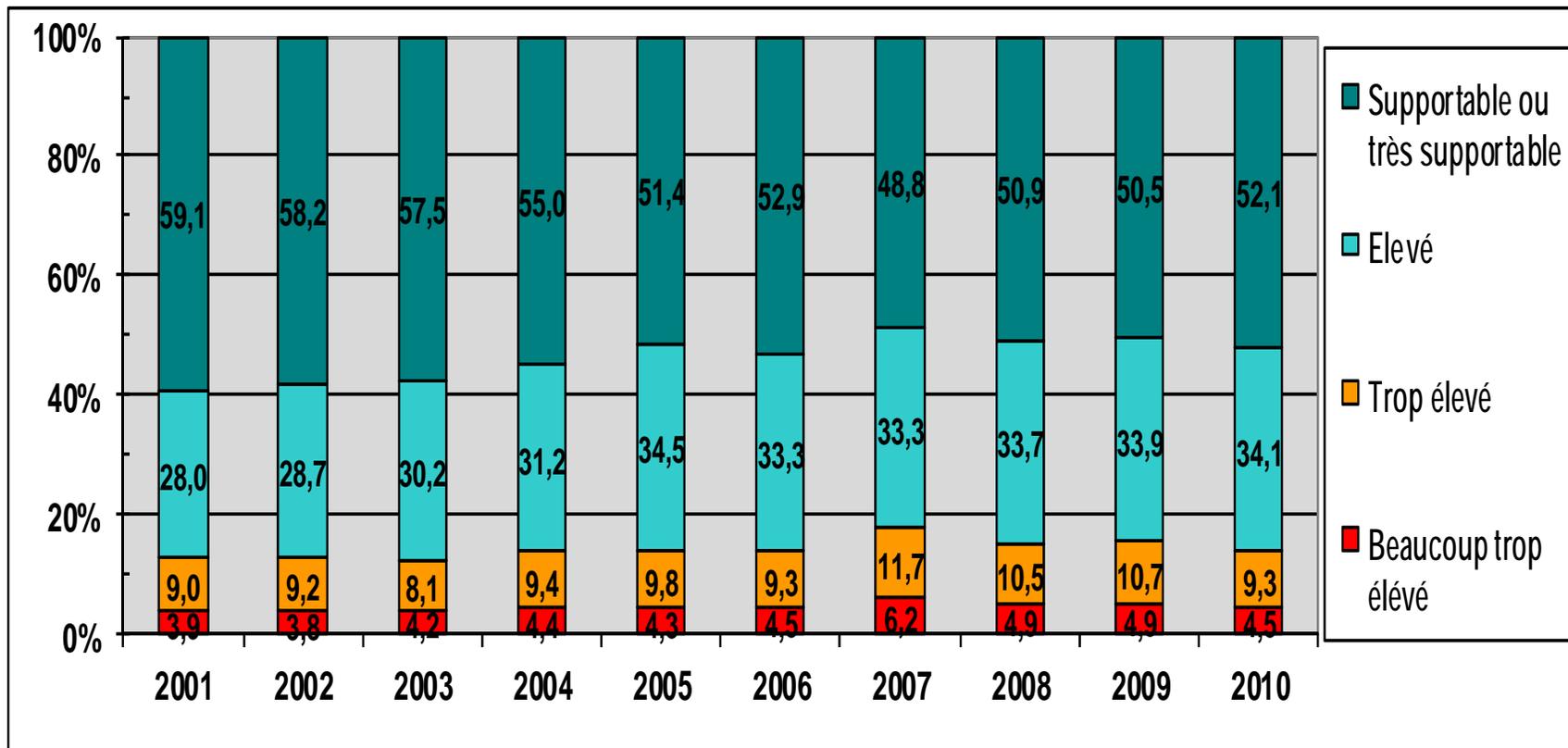
52,1 % le considèrent comme supportable ou très supportable (48,8 % en 2007)

34,1 % élevé (33,3 % en 2007)

9,3 % le considèrent trop élevé (11,7 % en 2007)

4,5 % beaucoup trop élevé (6,2 % en 2007)

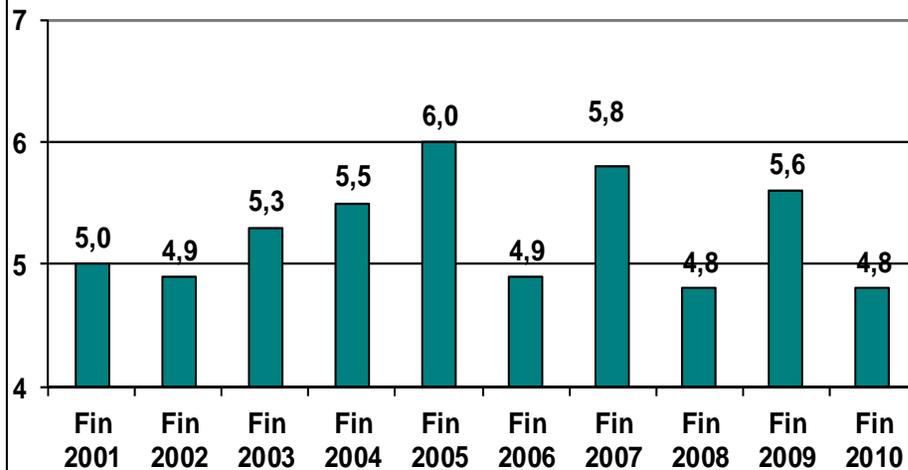
Les ménages qui détiennent des crédits ressentent donc une lente amélioration de leur budget, pour la 2^{ème} année consécutive.



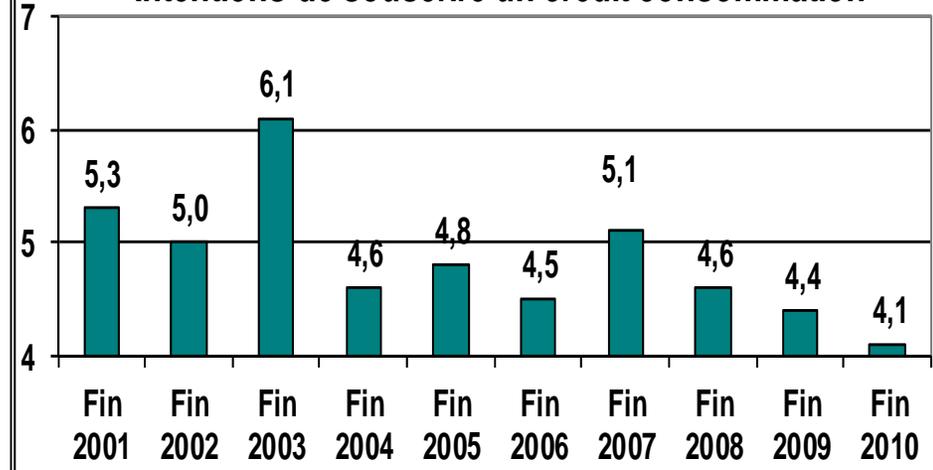
Les intentions de recours au crédit dans les mois à venir :

hésitations pour les crédits immobiliers,
mais nouveau repli de la demande de crédits à la consommation

Intentions de souscrire un crédit immobilier



Intentions de souscrire un crédit consommation



Dans les 6 prochains mois, 4,8 % de l'ensemble des ménages envisagent de souscrire un crédit immobilier. Les hésitations de la demande s'expriment clairement : les annonces sur la remontée des taux ou sur le niveau anormalement élevé des prix obscurcissent l'horizon prévisionnel des candidats à un achat immobilier. En outre, une part non négligeable des ménages a réalisé son projet par anticipation, notamment les secundo accédants avant la disparition du crédit d'impôt TEPA et les investisseurs avant la réduction des avantages associés au dispositif « Scellier ».

4,1 % de l'ensemble des ménages envisagent de souscrire un crédit à la consommation. Le repli de la demande qui se poursuit pour la 3^{ème} année consécutive est sans précédent depuis le début des années 2000. Les ménages restent inquiets face aux perspectives économiques des prochains mois.

En conclusion

En 2010, le taux de détention des crédits s'est établi à un de ses plus bas niveaux, à **49,5 %** du fait d'un moindre recours aux crédits à la consommation.

Sous l'effet d'une reprise sensible des flux de l'accession à la propriété, la détention des crédits immobiliers a mieux résisté. Ce constat est cohérent avec celui d'une progression soutenue de l'encours des crédits immobiliers détenus par les ménages : les ménages qui remplacent des générations anciennes dont les crédits sont en cours d'amortissement mobilisent aujourd'hui des montants de crédits moyens supérieurs à ceux de leurs aînés.

C'est l'une des conséquences de la hausse des prix de l'immobilier neuf ou ancien.

Dans leur ensemble, les ménages avec crédits ont le sentiment que leur situation financière et budgétaire s'est stabilisée. Leur sentiment sur le poids des charges de remboursement s'améliore en conséquence.